

Tout savoir sur la spécialité Radioprotection

La radioprotection est définie comme l'ensemble des règles, des procédures et des moyens de prévention et de surveillance visant à empêcher ou à réduire les effets nocifs des rayonnements ionisants produits sur les personnes directement ou indirectement, y compris lors des atteintes portées à l'environnement.

Vous travaillez comme technicien ou technicien supérieur dans le domaine de la radioprotection ? Le Cnam vous offre la possibilité de progresser par l'obtention d'un diplôme de niveau plus élevé : bac+3, bac+3/4 et bac + 5 !

Vous souhaitez vous reconvertir dans un secteur d'avenir, choisissez la radioprotection !

Les sources de rayonnements ionisants sont utilisées dans différents secteurs d'activité dont la production d'énergie d'origine nucléaire, les contrôles non destructifs, l'imagerie médicale, la radiothérapie et dans les laboratoires de biologie. La protection des travailleurs, de la population générale, de l'environnement, de celles et ceux travaillant dans le domaine médical et des patients est en effet une préoccupation au quotidien.

Les formations de la spécialité Radioprotection

[Licence générale en Radioprotection](#)

[Diplôme d'établissement Responsable en ingénierie d'étude et de production](#)

[Diplôme d'ingénieur en radioprotection](#)

[Certificat de compétence Sciences et technologies nucléaires](#)

À travers ces formations, vous pourrez acquérir des connaissances/compétences dans des domaines aussi variés que la physique (production de rayonnements et interactions rayonnements matière), les matériaux (choix de matériaux d'écran, problèmes d'activation), la biologie, l'épidémiologie, la métrologie, la prévention des autres risques professionnels, la construction d'une culture de sécurité, la fiabilité des systèmes mobilisant des rayonnements ionisants, la communication scientifique et technique, l'implication des parties prenantes (professionnels et public), l'éthique, la radioécologie.

Vous pouvez aussi valoriser vos acquis...

Académiques avec la validation des études supérieures (VES), si vous avez déjà obtenu un diplôme de licence, de master ou de doctorat ;

Professionnels avec la validation des acquis de l'expérience (VAE), si vos fonctions ont évolué sans que vous ayez le titre correspondant.

Déroulement de la réunion

Présentation de la spécialité Radioprotection ;

Les formations de radioprotection dispensées au sein du Cnam ;

Particularités, domaines et métiers concernés (débouchés) ;

Échanges et discussion sur les prérequis, les attendus, les modalités.





17 septembre 2021
18h - 19h

Sur internet

Session en ligne

Merci de télécharger l'application [TEAMS](#).

Les liens de connexion vous seront communiqués ultérieurement par mail, après inscription auprès de Kim Anh Nguyen (courriel ci-dessous).

Contact

Kim Anh Nguyen 01 40 27 24 11

kim-anh.nguyen@lecnam.net ✉



voir le site

eeam.cnam.fr

<https://eeam.cnam.fr/tout-savoir-sur-la-specialite-radioprotection-1281690.kjsp?RH=1490605904768>